



**Union
Syndicale
Fédérale
Bruxelles**

European Civil Service Public Européen

Membre de l'Union Syndicale Fédérale, affiliée à l'ISP et à la FSESP

Intrusion de la vie professionnelle dans la vie privée

L'**Union Syndicale** s'inquiète de l'utilisation croissante des technologies numériques dans le travail, qui expose les collègues à une stimulation constante qui est, non seulement addictive, mais aussi épuisante. L'Internet est toujours en train de se développer et l'ensemble des conséquences de son utilisation abusive sur le bien-être du personnel (stress, anxiété, insomnie, dépression, etc.) ne sont pas encore entièrement comprises.

Ce problème croissant d'une connexion constante au travail, via des appareils mobiles, des courriels ou d'autres technologies numériques, affecte le bien-être du personnel et la qualité de son travail. Il est donc dans l'intérêt de toutes les parties d'y trouver une solution.

On exige parfois des collègues qu'ils soient accessibles à tout moment, y compris le soir, les week-ends et les jours fériés. Cette situation est contraire au Statut, ne permet pas de se désengager complètement du travail et génère le sentiment d'être constamment suivi.

L'Assemblée générale des membres de l'**Union Syndicale** invite le Comité exécutif à s'attaquer à cette question en vue de négocier des mesures visant à protéger la vie privée du personnel, notamment par exemple:

- en organisant des tables rondes avec le personnel, des spécialistes de la santé mentale, des représentants du personnel, les syndicats et l'administration afin d'identifier ensemble les problèmes clés et les solutions possibles ;
- en examinant les meilleures pratiques mises en place dans les entreprises privées et/ou publiques, par des conventions collectives ou des mesures législatives ;
- en lançant des projets pilotes dans diverses institutions et agences afin d'analyser l'applicabilité de telles mesures de protection dans le cadre des institutions et agences de l'UE ;
- en rédigeant un code de conduite ou des lignes directrices à destination des supérieurs hiérarchiques et du personnel sur l'utilisation des technologies numériques et les mesures de protection appropriées ;
- en organisant des événements de sensibilisation et des séminaires *ad hoc* pour prévenir l'épuisement numérique et améliorer le bien-être du personnel.

Union Syndicale Service Public Européen

36, Avenue des Gaulois B-1040 Bruxelles

☎ 32.2.733.98.00 - 📠 32.2.733.05.33

www.unionsyndicale.eu - E-mail : us@unionsyndicale.eu